#### **Richard ARMENANTE**

Je suis Auditeur Diplômé et Membre d'un comité Expert, INHESJ (Institut National des Hautes Etudes de la Sécurité Intérieure , de l'intelligence économique et de la justice, Ministère de l'Intérieur) , j'ai publié un article dans la revue de l'INHESJ n°36 de janvier 2012 que je vous invite à lire :

L'administration et la Justice ont un rôle économique évident.

Une Réflexion personnelle donc non exempte de critiques, d'un homme de terrain et je me réjouis que désormais le J comme Justice soit une préoccupation, que je vous soumets car la justice et l'administration ont un rôle économique évident!

Mon objectif n'est pas de critiquer tel ou tel mais de mettre en évidence la nécessaire obligation de modifier un système qui détruit, pénalise nos TPE-PME innovantes détentrice de brevet. Il n'y a qu'une chose qui ne change jamais, c'est le changement.

Une injustice faite, ne fût-ce qu'à une seule TPE-PME innovante, est une menace pour nous tous. C'est pour cette raison que nous devons participer à cette réflexion.

Je vous livre plus de 20 années d'expérience. En effet, j'ai créé des entreprises dans le monde entier, déposé + de 200 brevets mondiaux et exporté des produits dans le monde entier, je suis donc bien placé pour faire un diagnostic même si je ne détiens pas la vérité.

Reprenant à mon compte les pensées de DEMOSTENE, « en bon citoyen, à ce stade de ma réflexion, il m'apparaît, important de toujours devoir préférer les écrits qui sauvent aux écrits qui plaisent ». De plus Informer c'est manier du sens, manier du sens c'est lutter, lutter c'est être en tension, la tension produit du mouvement propice à la création.

Comme disait une Grande Résistante Mme Lucie Aubrac : La meilleure arme d'un résistant n'est pas la mitraillette mais l'information.

Rappel'actualité : La France a un déficit commercial de + de 50 Milliard d'€ en 2010 et un déficit chronique depuis 30 années; pendant ce temps l'Allemagne dégage un profit de + de 150 milliard d'€ de son commerce extérieur en 2010.

Je traiterai donc le sujet par deux approches : A) Exposé du Problème, B) Proposition de Solution.

# A) Problème:

Si la France a inventé la Liberté, elle a surtout par le biais de Charles de Secondat, Baron de la Brède et de Montesquieu, inventé une des choses les plus importantes dite la séparation des pouvoirs. Je veux parler du pouvoir législatif, pour faire les lois, du pouvoir exécutif, pour mener la politique du pays et du pouvoir judiciaire, qui lui se charge du respect les lois. Ces trois pouvoirs, selon la règle de Montesquieu, étaient élus par le peuple, principe dont les USA se sont inspirés en particulier.

Nos juges furent élus pendant les premières années de la Révolution Française en respect des constitutions, telles celles du 3 septembre 1791, du 24 juin 1793, du 22 août 1795 ainsi que celle du 13 décembre 1799 : ces quatre Constitutions exigeaient que les juges soient élus par le peuple. Napoléon instaura qu'ils soient nommés par le pouvoir exécutif. Ainsi ils devenaient des fonctionnaires de l'autorité judiciaire.

## En 1789 la réflexion judiciaire était de rendre Justice au nom du peuple français.

Dans toutes les universités étrangères on fait gentiment cette dernière remarque sur le ton de la plaisanterie à ceux qui entrent en première année de droit, allant même jusqu'à évoquer la «publicité mensongère»?

Il existe bien des Juges non professionnels dans les tribunaux de commerce, les prud'hommes ainsi que les cours d'assises, mais où sont les contres pouvoirs?

Une démocratie sans contrôle est soumise à la médiocrité des hommes. Il faut un contrôle fort et véritable. L'administration française fait tout reposer sur l'action judiciaire le règlement des litiges. Il serait judicieux que l'Administration dans son ensemble effectue plus de contrôles, afin de réduire les procédures judiciaires.

La Révolution de 1789 avait fait la rupture avec l'hellénisme, NAPOLEON l'a rétabli. La France, La Grèce, l'Italie, l'Espagne, le Portugal ont une démocratie helléniste dépassée et cela pénalise l'économie et les TPE-PME, je ne vais pas développer cette constatation dans cet article mais la réalité du moment confirme mon analyse.

Il est connu que la France manque de contrôle et de procédure de contrôle = Une démocratie sans contrôle est soumise à la médiocrité des Hommes. Ce qui ne se contrôle pas ne progresse pas. L'intelligence économique peine à se développer en France et touts les experts français le déplorent, comme Alain JUILLET, Bernard CARAYON (lire le rapport), Pierre DE BOUSQUET, Joël BOUCHITE, Philippe LEGORJUS qui disaient Les brevets et savoir faire français de nos TPE-PME innovantes en particulier sont pillés et il ne faut être ni naïf ni paranoïaque. Le Président de La République et le 1er Ministre ont pris conscience de cela et ont mis en place des moyens. La France doit donc se mobiliser car la richesse de notre pays est en danger.

La circulation de l'information entre les administrations centrales et leurs services déconcentrés, mais aussi entre ces derniers, doit être sélective, fluide et organisée. Les agressions ne sont pas réservées exclusivement aux grands groupes. Les PME/PMI sont aussi vulnérables et peuvent constituer une cible privilégiée pour une déstabilisation en chaîne. La France doit garantir la sécurité économique de ses acteurs. Ce constat établi au plan national n'est pas différent au niveau territorial. La sécurité, souvent considérée de manière anecdotique, est un pilier fondamental de l'intelligence économique : il relève, dans sa mise en oeuvre, de la prise de conscience commune des acteurs institutionnels et économiques. Or la protection du patrimoine intellectuel et matériel des petites entreprises n'est pas prise en compte. Il est trop souvent admis que seuls les grands groupes travaillant dans des secteurs stratégiques représentent des cibles. Cette allégation est sans fondement. Nos PME/PMI sont plus vulnérables qu'on ne le pense : qu'elles travaillent directement pour un secteur économique sensible ou, plus simplement, qu'elles représentent pour leurs concurrents étrangers une cible de choix dans la compétition internationale.

### Etat des lieux : pourquoi La France a-t-elle une justice lente et qui dysfonctionne?

- 1) L'administration de la justice en France a des difficultés à ce sujet La Commission Européenne pour l'Efficacité de la Justice (CEPEJ) a dévoilé le 25 octobre 2010 son rapport comparatif des systèmes judiciaires européens : La France n'est pas très bien placée.
- -a) Au classement du budget annuel alloué au système judiciaire (tribunaux, ministère public et aide juridictionnelle) rapporté au PIB par habitant, la France a (encore) reculé.
- -b) Le budget total annuel de la justice n'a augmenté que de 0,8% entre 2006 et 2008. Dans le même temps, il augmentait en moyenne de 17,7% en Europe.
- -c) La France compte 3 procureurs pour 100 000 habitants, alors que ce chiffre est de 10,4 dans les autres pays du Conseil de l'Europe.
- -d) La France compte 9,1 juges professionnels pour 100 000 habitants (en 2008, ils étaient 11,9). La moyenne européenne est de 20,6.
- -e) La France reste classée 39ème sur 45 au nombre de fonctionnaires alloués à la justice pour 100 000 habitants. Avec 29,1 fonctionnaires de Justice pour 100 000 habitants, l'hexagone est ainsi derrière l'Arménie et la Géorgie...

Ainsi, la France continue-t-elle à régresser dans les classements européens.

La démonstration est ainsi faite que l'Europe peut être utile pour progresser vers une meilleure gestion. En fait notre système judiciaire subit de fait la pression de l'économie et son organisation ne lui permet pas d'être à la hauteur de sa tâche.

LE CEPEJ dénonce l'insuffisance criante des moyens accordés à la Justice française. Rapport après rapport, la CEPEJ confirme que la justice française n'a pas les moyens de fonctionner. Elle a ainsi pu constater les difficultés auxquelles, malgré leurs qualités, les magistrats, fonctionnaires, collaborateurs de justice et justiciables sont confrontés quotidiennement en raison de l'indigence du système judiciaire français.

#### 2) Pourquoi y a-t-il en France 4 fois moins de TPE-PME innovantes qu'en Allemagne?

Certains ont l'habilité et le savoir faire d'abuser de la fragilité de la justice française, pour nuire et atteindre des honnêtes citoyens et des TPE PME entre autres.

L'art de certaines Grandes Entreprises, consiste à maintenir leur place. Pour les TPE-PME innovantes c'est l'inverse, elles sont motivées par un projet sociétal.

Mais les citoyens une fois accoutumés à ces Grandes Entreprises ne sont plus en état de s'en passer. Les lois sont toujours utiles pour ces Grandes Entreprises qui possèdent et ne favorisent pas ceux qui n'ont rien comme Les TPE-PME innovantes. Ces Grandes Entreprises ont des procédés par lesquels des hommes sans prévoyance mènent des hommes sans mémoire. Les TPE-PME n'ont pas les moyens de combattre avec efficacité devant la justice et l'administration.

# La fin de ce système approche, les politiques ont pris conscience de ces abus. 3) C'est le moment d'agir!

Mon analyse est de faire de La France un exemple pour le monde; je dénonce donc les dysfonctionnements de tous ordres, les réponses dilatoires, les connivences, le corporatisme, les attitudes adversatives ...etc. Je suis indigné, mais réaliste et reconnait certains efforts.

Des changements ont été apporté et contribuent à une amélioration il faut le dire:

- la possibilité de saisir le CSM et le Ministre de la justice, si des dysfonctionnements sont constatés
- La possibilité de faire appel pour les parties civiles en correctionnelle.
- la nomination de juges populaires.....

Mais ces réformes n'accélèrent pas le traitement des affaires et la lenteur judiciaire pénalise la TPE-PME innovante devant les puissants. Le temps c'est de l'argent.

La vérité est que les TPE PME innovantes ne sont pas aidées par la justice et l'administration française.

L'excellence n'est plus de mise à quelques exceptions prés; Tout cela contribue à détruire plus de 250.000 emplois par an et ne favorise pas le développement économique.

Ce qui ne se contrôle pas, ne progresse pas! Alors que fait-on?

Un seul exemple parmi de nombreux : en Allemagne pour 100.000 Habitants il y a 3 fois plus de juges et Magistrats; donc les affaires sont traités 3 fois plus vite. De plus dans les appels d'offre l'administration effectue des contrôles plus approfondis afin d'éliminer toutes actions prédatrices et évitent donc d'ester en justice et d'encombrer les Tribunaux. La Justice Allemande traite aussi les dossiers à une vitesse nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie et de l'économie pour les entreprises. La culture de l'intelligence économique est développée à tous les niveaux.

J'ai eu, en ma qualité de Dirigeant d'entreprise à répondre à des appels d'offre et à ester en justice en Allemagne, CANADA, USA, AUSTRALIE, et j'ai pu apprécier la rigueur et le temps très court de gestion de l'administration et dont la justice m'a été rendu. Ce qui a pour résultat de réduire le nombre d'aigrefins, prédateurs, car ils savent que l'administration va contrôler et la justice va faire son travail vite. Cela aussi facilite les discussions si de plus les TPE-PME innovantes, françaises, possèdent des brevets.

Si les Banquiers français sont réservés à l'égard des TPE-PME c'est parce que ceux-ci savent que face à l'administration , la justice le risque est grand. Donc comment peut-on faire confiance aux TPE-PME innovantes?

L'Administration et La justice française doivent être un moteur pour l'économie. Tous les responsables doivent mettre au banc des accusés les « Loups Hobbistes » qui agissent à l'encontre des normes fondamentales de la morale et des Lois Républicaines. Il faut dire que sont rares, ceux qui possèdent les ressources nécessaires pour résister à l'autorité et à l'argent.

"La France est un des plus grand restaurant du monde, le repas est un des meilleurs, mais le service laisse à désirer"

«Ce ne sont pas seulement ceux qui font le mal qui rendent notre société infernale. Ce sont aussi ceux qui regardent, laissent faire et n'assument pas leurs responsabilités (Albert EINSTEIN)» L'Administration et la Justice doivent défendre l'innovation, la liberté d'entreprendre, et lutter contre les conservatismes nuisibles. Si nous ne modifions pas le fonctionnement, nous nous préparons, ainsi, à vivre de nouveaux désordres sociaux et économiques, qui une, fois de plus, nous ferons faire du surplace démocratique et consacrer le gâchis de nos potentiels. La justice est plus nécessaire que le sucre et le pain.

« **Proverbe sénégalais** » : Un Citoyen qui veut faire quelque chose a contre lui = ceux qui veulent l'empêcher de la faire ;ceux qui veulent faire la même chose ;ceux qui veulent faire l'inverse ;ceux qui ne font rien.

Alors: défendons nos TPE-PME innovantes.

## B) QUESTION et REFLEXION ci-dessous = Boîte à idée

«Il y a 50 ans on pensait local et on agissait global, maintenant il faut penser global et agir local» «Le citoyen, les TPE-PME doivent être au centre du débat»

Le résultat d'années d'expérience d'entrepreneur, me permet de poser les questions cidessous: LA France doit continuer à moderniser son administration

- L'administration doit :modifier les attributions d'appel d'offre , donner priorité aux TPE PME Innovantes brevetés, éliminer les prédateurs de part de marché nuisant aux TPE-PME innovantes et faire toutes les vérifications économiques avant l'attribution des marchés (Brevets, bilans des entreprises, tarif...etc), des lois sont peut-être nécessaires
- Les juges doivent-ils être élus par le peuple comme la révolution l'a décidé en 1789
- Le Temps étant de l'argent, il faut raccourcir tout les délais de traitement dans l'ensemble de l'institution judiciaire mais pas seulement;
- Donner + de pouvoir de sanction et de contrôle aux différent ordres de délégataires de services publics (Notaire, Administrateur judiciaire, ...etc),
- Formation aux techniques de la communication, Internet de l'ensemble des services de l'etat; etc.
- Organisation: gestion d'agenda et planning de l'ensemble des services judiciaires et autres.
- Formation aux principes de Gestion Humaine de l'ensemble des services judiciaires , mais pas seulemlent : la communication orale, l'écoute active, la quittance, la préparation, la préparation et la gestion des conflits , la Gestion Humaine des audiences , la gestion du temps .
- Formation Gestion des entreprises de l'ensemble des services judiciaires.
- Formation aux techniques de l'intelligence économique à de l'ensemble des services administratifs et judiciaires; ...etc.
- Formation au questionnement de l'ensemble des services judiciaires.
- Recherche, permanente, de la qualité et de l'amélioration du fonctionnement judiciaire,
- Formation à l'intelligence économique des Magistrats, des services judiciaires et de l'Administration: Défense du territoire et savoir faire français...etc
- Augmenter les droits de la défense, et du contradictoire.
- Obligation du respect des droits de l'Homme, procédure de contrôle à faire, de l'ensemble des services judiciaires.
- Comparaison permanente avec la justice et l'administration dans les autres pays pour agir à l'intérieur de l'ensemble des services.
- Création service d'état à l'écoute des citoyens pour améliorer le système judiciaire et l'administration, comme un service qualité permanent
- Etudier comment réduire les actions judiciaires pour aider en particulier Les TPE-PME innovantes mais plus généralement les citoyens. La justice doit être faite dans un temps raisonnable et comparable aux grandes démocraties
- Réflexion sur la constitution qui pourrait garantir l'Indépendance de la justice : par la séparation des 3 pouvoirs, par la création d'un Conseil Supérieur de la Justice élu et indépendant du pouvoir exécutif, par la saisine de ce conseil par tout citoyen ou TPE-PME du fait d'un dysfonctionnement grave de la justice , de l'administration ou la mise en cause de la responsabilité .

J'ai conscience que je vais heurter la conscience et le professionnalisme de certains qui ne sont pas en cause. J'ai confiance en la Justice, et c'est parce que j'y crois – avec les réserves ci-dessus – que je suis critique. Je veux une Justice proche des gens, et des entreprises......